

**sgen
Cfdt:**

Quoi De Neuf

- 94
- 93
- 92
- 91
- 78
- 77
- 75

Le journal des adhérents du Sgen-CFDT



ACCUEIL ET RESSOURCES EN ÎLE-DE-FRANCE

WWW.CFDT.FR

• **VISALE / VISA POUR LE LOGEMENT ET L'EMPLOI**

UN NOUVEAU DROIT

Sécuriser les loyers pour faciliter l'accès à l'emploi



Les partenaires sociaux d'Action Logement lancent un service de cautionnement gratuit de sécurisation des loyers. Visale a été porté par la CFDT.

Le locataire n'a pas à fournir de garant. Le paiement des loyers est garanti en cas d'impayé, et ce, quelle qu'en soit la cause, pendant les trois premières années du bail dans la limite de 1 300 euros de loyer et 1 500 pour Paris intra-muros.

Le taux d'effort maximum des ménages (loyer + charges/revenus) est de 50 %.

Qui peut en bénéficier ?

- Les salariés de moins de 30 ans, quel que soit leur contrat de travail (y compris en CDI confirmé) et entrant dans un logement dans les douze mois de leur recrutement.
- Les salariés de plus de 30 ans, quel que soit leur contrat de travail (hors CDI confirmé) et entrant dans un logement dans les 3 mois de leur embauche.

Comment ?

La demande de « Visa » par le locataire et l'adhésion à Visale pour le propriétaire s'effectuent uniquement sur le site : www.visale.fr

Faciliter l'accès au logement pour des milliers de salariés et éviter que des salariés ne refusent un emploi parce qu'ils ne trouvent pas de logement adapté à leurs besoins.



• **ÉDUCATION PRIORITAIRE / Des moyens pour les lycées en Éducation prioritaire pour permettre la réussite de tous !**

Une motion du conseil fédéral des Sgen-CFDT, déc. 2016

Le Sgen-CFDT soutient la nécessité de politiques publiques envers les populations les plus défavorisées pour faire vivre une meilleure égalité des chances. Notre organisation réaffirme aussi que toutes les pédagogies ne se valent pas quand il s'agit de permettre la réussite de tous les élèves.

Ces deux principes ont amené le Sgen-CFDT à revendiquer la création des ZEP dès 1972. Ils ont servi de lignes directrices à notre organisation lors des discussions pour la refondation de l'éducation prioritaire en 2014.

Ces politiques d'égalité que sont la différenciation des moyens et des dispositifs pédagogiques structurent l'éducation prioritaire. Elles doivent se prolonger au-delà de la scolarité obligatoire et notamment au lycée.

lire la suite :

<http://www.sgen-cfdt.fr/actu/moyens-lycees-education-prioritaire-permettre-reussite-de/>

ACCUEIL ET RESSOURCES EN IDF

SOMMAIRE

4-5/ Bienvenue en IDF !

6/ Années 70

7/ Entrée dans le métier

8-9/ Action sociale

10/ Accompagner les collègues

11/ Ressources à portée de train

12/ BIATSS - la prise de poste

13/ Savoir accueillir - Avec France terre d'asile

14-15/ Vie de campus en IDF



ci-dessus : Centre Pompidou, Chamarande (91),
parc départemental de la Haute-Île (93).

UNE RÉGION CAPITALE !

D'une richesse culturelle et économique exceptionnelle. Terriblement attractive ou profondément répulsive. Simple lieu de passage le plus bref possible ou d'installation définitive. Pourvoyeuse d'emplois ou dévoratrice de jeunes énergies. Modèle d'équilibres et de développement économique et social ?

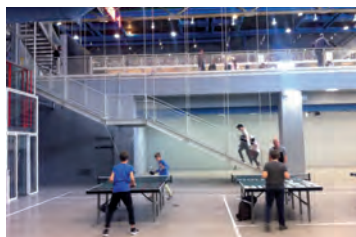
Cependant, non plus, comme au 19^{ème} siècle, *la Ville avec son ventre*, dont la palpation laisserait à Zola une impression bien différente, et *le très incertain désert des banlieues* sur lesquelles Jules Romains ou Céline peuvent encore s'interroger dans le premier tiers du 20^{ème} siècle. *Mais : une Région et trois académies*. Versailles, à l'ouest, la plus importante de France en termes d'élèves et de personnels, Créteil à l'est, la seconde du pays, et Paris au centre, idéalement ceinte dans les limites de son périphérique. Que les enjeux économiques, sociaux et éducatifs y soient considérables est un truisme. Autre chose, sans doute, est de les vivre, de les comprendre et de parvenir à tracer son chemin dans l'entremêlement de ses désirs et de ses aspirations tant personnelles que professionnelles, tant sociales que politiques.

En réalité, l'Île-de-France présente *une incroyable diversité de territoires* qu'un réseau de transports ne parvient encore que très imparfaitement à relier entre eux, au point qu'on peut même parler de territoires enclavés pour certains d'entre eux. Et, bien sûr, *une incroyable diversité sociale* qui elle aussi peut, bien souvent, être détectée sous les caractéristiques de l'enclave. Les publications concernant la prolongation de la ligne E du RER à l'ouest mettaient en avant un objectif essentiel : le désenclavement du Mantois... Vous savez... Le Val Fourré. Et, de fait, tout le monde connaît *la dichotomie Saint-Germain-en-Laye/ Les Mureaux*, par exemple. On sait aussi souvent que la pauvreté se déplace de plus en plus vers l'est, faisant de la *Seine et Marne* ce que la *Seine Saint Denis* a été longtemps : le département francilien où l'ascenseur social fonctionne le moins bien. Mais on ignore, en général, combien *c'est dans Paris même que les ségrégations sont les plus caricaturales*, se matérialisant, par exemple, dans la sectorisation de deux collèges éloignés de 600 mètres.

La rédaction de *Quoi de neuf ?* aime cartographier et vous propose de réfléchir aux enjeux que présente notre région à travers le prisme des métiers de l'Éducation. Ce sont les thèmes chers au Sgen-CFDT qui font la trame de ce numéro : *débuter dans son métier, développer ses compétences, s'insérer dans un réseau culturel* de premier ordre et bien sûr *prendre en charge les besoins* considérables d'une jeunesse de la maternelle à l'université, bref, relever le défi de l'éducation.

Bonne lecture !

Xavier Boutrelle



Quoi de
NEUF ?

Directeur de publication
Philippe Antoine
Comité de rédaction
Vincent Albaud
Jean-Pierre Baills
Xavier Boutrelle
Marie-Chantal Toutain-Cras
Christian Jolivet
Régine Paillard
Aude Paul

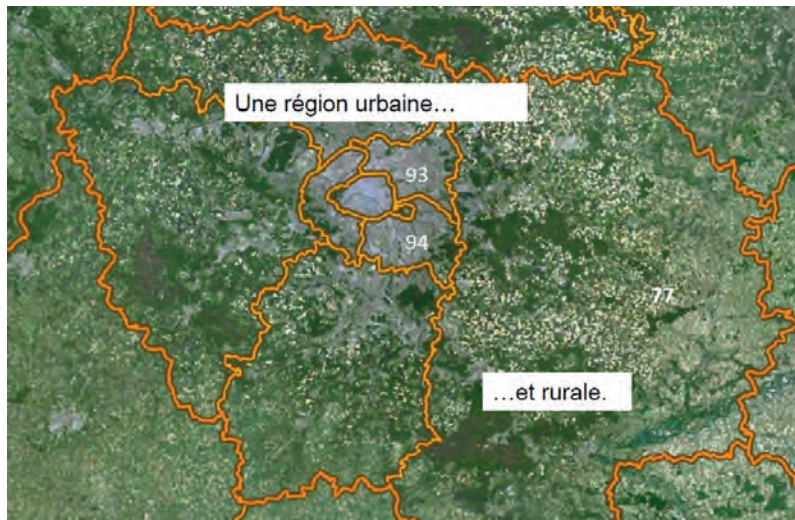
Laura Rakotomalala
Rémi Roudeau
Florent Ternisien
Maquette
Philippe Antoine / Rémi Roudeau
Impression
Société Jouve - CS 70004
11 boulevard Sébastopol
75036 Paris cedex 01
ISSN : 1953-6712

CPPAP : 1116 S 08060

Sgen-CFDT Académie de Versailles
23 place de l'Iris
92400 Courbevoie
versailles@sgen.cfdt.fr
*Imprimé sur papier recyclé
avec des encres végétales*

BIENVENUE EN ÎLE-DE-FRANCE

Une ville mondiale, 3 académies, 8 départements, des milliers d'écoles et d'établissements, autant de situations différentes. Tentons une présentation de la région et de ses réalités scolaires. Avec un peu moins de clichés qu'à l'accoutumée.



Des champs à perte de vue, un lycée posé là et de l'autre côté des pavillons peu ou prou identiques, alignés le long de rues qui semblent serpenter à l'infini. Avouons-le, ce n'est pas ce que vous aviez imaginé lorsqu'on vous a appris que vous étiez nommées dans l'académie de Créteil. Vous y êtes bel et bien pourtant, à 80 kilomètres de Paris, quelque part au milieu

de la Brie. Et le panneau à l'entrée du lycée ne trompe pas : vous êtes en région Île-de-France. La plus petite région métropolitaine de France en superficie (à l'exception de la Corse) recèle bien des surprises.

Tout commence par un paradoxe : cette région si petite sur la carte est en fait un monstre. 20% de la population française, 28% du PIB et logiquement

1/5 des élèves de France répartis entre trois académies, dont les deux plus peuplées de France : Versailles (environ 9% des élèves et personnels) et Créteil (environ 7%). Ajoutez à cela un système de mutation un tantinet discutable et ce sont près de la moitié des personnels du second degré qui passeront par l'une des deux académies de la « banlieue » francilienne. Le pivot du système scolaire français en quelque sorte. Mais un pivot qui ne saurait se résumer à sa caricature. L'Île-de-France est petite. L'Île de France est grande. Et elle est surtout diverse.

DISPARITÉS À TOUTES LES ÉCHELLES

Évoquer nos trois académies c'est ainsi forcément évoquer leurs disparités à toutes les échelles. L'académie de Versailles est celle de France dans laquelle les inégalités sociales sont les plus importantes. Ces dernières sont aisées à imaginer une fois que l'on a saisi que les territoires franciliens se déclinent, dans des proportions très variables, selon des types fort divers : de la **ville mondiale** au **rural isolé**, en passant par la **proche banlieue** et le **périrurbain** plus ou moins lointain. Enseigner au cœur de Paris ou à 100 km de là au milieu des champs cela n'a rien à voir.

RÉSULTATS SCOLAIRES

Un même type de territoire peut aussi cacher des réalités bien différentes. Un bref coup d'œil aux résultats du brevet, en n'oubliant pas toutes les limites d'un tel indicateur, peuvent permettre d'en avoir le cœur net.

Il y a ainsi bien des types de territoires périurbains. Entre le collèges de Nangis, 80 km à l'est de Paris, et celui d'Orgerus, 60 km dans l'autre sens, il y a 15 points d'écart pour le taux de réussite au brevet (78% contre 93%) et plus de 20 en ce qui concerne le pourcentage d'élèves ayant obtenu une mention (40% contre 64%). Quelque part entre les deux se situe ainsi la moyenne nationale. Taille de la ville, prix de l'immobilier, présence ou non de quelques logements sociaux : ces deux communes d'apparences similaires sont en fait bien différentes et n'accueillent pas tout à fait les mêmes populations. Des différences qui, comme trop souvent, se retrouvent dans les résultats scolaires.

Plus étonnant : on peut retrouver de telles inégalités au sein de la même commune. En 2015 il y avait 15 points d'écart entre le taux de réussite au brevet du « meilleur » et du « moins bon » collège de Bondy en Seine-Saint-Denis. Au passage, le collège REP+ de la ville n'était pas



celui qui obtenait les moins bons résultats, contrairement à ce que la sociologie de l'établissement aurait pu laisser penser.

C'est à quelques kilomètres de là, à l'intérieur du péri-périphérique, que l'on retrouve

au plus précaire. Les départements de proche banlieue, si souvent montrés du doigt, contiennent tous des communes bourgeoises et d'autres qui concentrent des difficultés sociales. Ces dernières présentent d'ailleurs quasiment toutes un

presque parfaitement superposer la carte des revenus en Île-de-France avec celle du pourcentage de collégiens obtenant leur brevet avec mention. Mais à l'échelle locale les exceptions sont nombreuses. Elles viennent rappeler, heureu-

attendu compte tenu de la sociologie de l'établissement et son taux de réussite réel), il faut depuis des années se rendre en Seine-Saint-Denis ou dans le Val-d'Oise.

La réussite scolaire n'est qu'un élément, parmi

« Une réalité qui ne saurait se résumer aux caricatures médiatiques. »

sans doute les plus grandes inégalités entre établissements voisins. Entre le collège Clemenceau et le collège Dorgelès à Paris il y a à peine 350 mètres dans le 18^{ème} arrondissement. Cinq minutes à pied, sans se presser. Mais là où 68% des élèves du collège Dorgelès ont obtenu une mention au brevet en juin dernier, ils ne sont que 38% quelques centaines de mètres plus loin.

EN PARCOURANT LES TERRITOIRES

Quelques années à parcourir l'Île-de-France permettent de saisir une réalité qui ne saurait se résumer aux caricatures médiatiques. Les territoires ruraux de la région présentent des visages très contrastés, du plus huppé

visage divers avec, en plus des fameux grands ensembles, d'importants quartiers pavillonnaires souvent plus anciens. Enfin il suffit de quelques centaines de mètres en plein Paris, d'une rue ou deux, pour passer de territoires aisés ou en voie de gentrification à de réelles poches de pauvreté dont les difficultés peuvent être plus importantes que celles rencontrées dans des quartiers dits sensibles de l'autre côté du périphérique.

Alors oui, une étude récente menée par l'INSEE¹ en coopération avec les rectorats franciliens montre que la région est encore fortement marquée par la difficulté scolaire et, pire, que la reproduction sociale y bat son plein. On peut ainsi

sembler, qu'il n'y a pas de fatalité et que d'autres facteurs entrent en jeu dans la réussite ou non d'une école, d'un collège, d'un lycée ou d'une université.

FACTEUR HUMAIN ET CLIMAT SCOLAIRE

Parmi ceux-ci le facteur humain est sans doute primordial. À de nombreux endroits au sein de la région, des établissements emmenés par des équipes motivées, encadrés par des directions à l'écoute et stimulantes, obtiennent des résultats bien meilleurs que ceux que l'on attendrait. Pour trouver les lycées obtenant les meilleurs résultats de France en termes de **valeur ajoutée** au baccalauréat (la différence entre le taux de réussite

d'autres, du climat scolaire. Les conditions de travail, le bien être au sein d'un établissement, dépendent de nombreux éléments sur lesquels l'action locale, malgré les réalités sociales, malgré la politique définie nationalement, conserve une grande marge de manœuvre. L'Île-de-France est ainsi très diverse. Les difficultés en matière scolaire peuvent y être importantes. Et pourtant, quel que soit le type de territoire, on peut y trouver des lieux où l'on agit efficacement, où personnels et élèves s'épanouissent et où, bien que cela paraisse quelque peu saugrenu, on peut être heureux au travail. Et ce n'est pas forcément toujours là où on le pense.

Florent Ternisien



DÉBUTER DANS LE MÉTIER - ANNÉES 70



Un peu d'histoire et de sociologie du côté du second degré.

Pour un débutant du second degré au milieu des années 1970, une affectation « non souhaitée » en Île-de-France était peu fréquente. Obtenir un poste en collège ou lycée dans l'académie de Créteil était même, pour beaucoup d'entre nous, un rêve inaccessible. On la demandait sans grande illusion dans ses trois premiers vœux, avec Paris et Versailles. Il fallait ensuite classer au mieux ses autres choix, décider si on mettait en 4ème vœu le Nord ou l'Est, comparer les distances et les lignes de train. On était déçu mais pas vraiment surpris de recevoir peu avant l'été un avis d'affectation dans une commune de l'académie de Lille bien difficile à trouver sur la carte.

Entre ces temps reculés et la première rentrée scolaire en Île-de-France d'un grand nombre de débutants d'aujourd'hui, il y a la durée d'une carrière. Faut-il en déduire que l'Éducation nationale ne sait ou ne veut toujours pas gérer ses personnels avec un peu de bienveillance ? Puisqu'aujourd'hui comme hier les débuts dans le métier sont souvent difficiles et rarement conformes aux vœux des intéressés... Un petit retour sur les profondes transformations qui ont marqué la société et le sys-



tème scolaire français au cours de ces 4 décennies est plus qu'éclairant.

MASSIFICATION DES EFFECTIFS DU SECOND DEGRÉ

L'après-guerre est marqué par une forte augmentation de la natalité, le babyboom, ce sont beaucoup d'enfants entrant à l'école dans les années 1950. Les années 1960 voient donc le début de la « massification » des effectifs du second degré, et son corollaire, l'accélération des réformes qui vont permettre l'adaptation du système scolaire à l'allongement des études et à son impact sur la société.

Généralisation de l'école maternelle ;

► Garantir sur l'ensemble du territoire l'égalité d'accès au baccalauréat.

obligation scolaire portée à 16 ans par la loi en 1959, généralisation de l'entrée au collège puis « collège unique » en 1975 ; multiplication par 2 du nombre d'élèves accédant au lycée entre 1968 et la fin des années 1980, par plus de 5 entre 1950 (un peu plus de 400 000) et aujourd'hui (environ 2,2 millions). Partout, et à presque tous les étages du système, les besoins en enseignants ne cessent de croître.

DISPARITÉS

25 ans plus tard, les années 1970 sont celles de l'entrée dans la vie professionnelle de ces enfants du babyboom, une génération très nombreuse, au sein de laquelle l'augmentation du nombre de bacheliers (20% de la classe d'âge contre 5% en 1950) a entraîné celle des diplômés de l'enseignement supérieur (c'est l'une des raisons du poids des étudiants dans le grand mouvement de protestation de 1968).

Mais les disparités géographiques et sociologiques sont fortes. Paris et sa région comptent déjà un nombre important d'universités, les classes moyennes y sont plus présentes et la poursuite d'études longues plus fréquente et plus aisée qu'ailleurs : dans les académies de Créteil, Paris et Versailles, la production d'enseignants est supérieure aux besoins de l'enseignement secondaire.

Si tant de babyboomers franciliens sont alors priés de partir enseigner ailleurs, c'est parce que dans le Nord et l'Est notamment, régions beaucoup plus ouvrières et déjà frappées par le déclin de l'industrie minière et sidérurgique, l'accès aux études longues et le développement de l'enseignement supérieur

sont beaucoup moins avancés, donc la production d'enseignants très inférieure aux besoins. Mais dans le Nord et l'Est aussi, les réformes s'appliquent, l'accès des élèves au collège puis au lycée progresse rapidement : la majorité des enseignants venait donc d'Île-de-France ou du Sud, c'était la condition pour garantir sur l'ensemble du territoire l'égalité d'accès au baccalauréat et aux études supérieures.

Mais si l'accès au baccalauréat et aux études supérieures continue à progresser partout, les inégalités sociales et territoriales déterminent toujours fortement l'adaptation des élèves aux exigences du système scolaire. Nos successeurs débutants en Île-de-France sont bien placés pour le savoir, c'est ce qui rend leur entrée dans le métier souvent difficile. Mais c'est une autre histoire !

Chantal Demouque

SI ON RÊVAIT À UNE MEILLEURE ENTRÉE DANS LE MÉTIER ?

Pour un cheminement raisonné et accompagné vers la professionnalisation des entrants dans le métier.

L'entrée dans le métier est une préoccupation importante du Sgen-CFDT, c'est pourquoi nous ne cessons de revendiquer et de défendre des avancées très concrètes afin que les premières années dans l'Éducation nationale ne soient pas une succession d'épreuves à surmonter mais plutôt un cheminement raisonné et accompagné vers la professionnalisation, l'autonomie et la sérénité.

DES MESURES DE BON SENS

Dans un premier temps, il faudrait bien mieux accueillir les entrants dans le métier, qu'ils soient stagiaires ou néo-titulaires, ce qui passe à nos yeux par plusieurs mesures de bon sens.

Un accueil personnalisé, donc, sur la durée dans chaque école ou dans chaque établissement nous semble primordial. En ce sens, le rôle du tuteur devrait

être davantage valorisé, mais également étendu aux néo-titulaires afin que les premières années d'enseignement soient vraiment envisagées comme une période de formation suivie et continue.

Une telle amélioration du suivi devrait être accompagnée d'affectations soignées dans des berceaux de formation pérennes. Les chefs d'établissement, directeurs ou chefs de service devraient s'emparer de cette problématique, notamment pour soigner particulièrement cet accueil, en début d'année, mais aussi au cours des premières années de professionnalisation. On pourrait par exemple imaginer que les débutants soient systé-



Il faudrait bien mieux accueillir les entrants dans le métier. »

matiquement reçus avant la rentrée, à la rentrée, mais aussi en octobre pour faire le point sur leurs besoins et éventuellement proposer



une écoute, de l'aide, une formation complémentaire.

Nous rêvons aussi d'un accueil institutionnel de meilleure qualité et beaucoup plus centré sur des éléments concrets. Les écoles supérieures du professorat et de l'éducation ou ESPE devraient pour cela travailler en collaboration plus étroite avec les établissements et offrir des moments de formation très pragmatiques, avec

des acteurs de terrain. Par exemple, pourquoi ne pas travailler, avant la rentrée, avec des formateurs de tous horizons qui sont en établissement, en groupes interdisciplinaires, sur la gestion de classe dans la mesure où c'est bien la problématique qui inquiète le plus les débutants ?

didats, alors que nous savons que l'expérience est une des clés de la réussite dans ces établissements. Au Sgen-CFDT, nos équipes travaillent à fournir aux entrants dans le métier et à tous les personnels un accueil syndical utile et personnalisé afin d'être à l'écoute des collègues tout au long de la carrière. Mais aussi, en proposant des temps de rencontre et d'échanges autour des préoccupations des débu-

tants. Comprendre sa fiche de paie, savoir où et quand formuler des demandes d'aides financières, comment trouver un logement, connaître sa région, échanger sur la gestion de classe... Autant de besoins déterminants pour réussir son entrée dans le métier.

Parce qu'un métier s'apprend et que cela nécessite un temps de formation long et propre à chacun, le Sgen-CFDT œuvre au quotidien à votre accompagnement syndical mais aussi à la mise en place d'un accompagnement institutionnel plus fort et plus en phase avec les réalités du terrain.

PREMIÈRES AFFECTATIONS

Enfin, nous pensons qu'une réflexion beaucoup plus large s'impose sur les premières affectations. Aujourd'hui, pour les plus jeunes, il est plutôt question d'un parachutage injuste dans les établissements les plus difficiles de nos académies, faute de can-

**Alaïs Barkate
et Sandrine Grié**



L'ACTION SOCIALE : POUR TOUS LES FONCTIONNAIRES

Fonctionnaires de l'État, nous avons accès à des prestations d'action sociale qui ne sont pas que financières. Nombreuses, variées dans leurs formes et leurs procédures, et si complexes que beaucoup les ignorent ou renoncent à les demander.
Tour d'horizon. Par Vincent Soulage.

PIM, ASIA, SRIAS... kézako ?

Les PIM sont des Prestations Inter ministérielles nationales ouvertes à tous les fonctionnaires. Les SRIAS (sections régionales inter ministérielles d'action sociale) mènent des initiatives régionales et chaque académie les complète par ses propres actions : les ASIA. Cas particulier, les établissements du supérieur ont leur propre action sociale, et peuvent souscrire (ou pas) aux prestations

naires. Les demandes passent par la SRIAS Ile-de-France et sont classées sur des critères non financiers. Mais là encore, les places sont peu nombreuses.

Des aides aux études existent selon les académies : allocation de rentrée scolaire, aides aux frais de scolarité secondaire ou supérieure, préparation du BAF...
...

Ces prestations participent aussi à certaines activités précises : théâtre, poésie, randonnée...

Des aides exceptionnelles

S'ils rencontrent des difficultés particulières et graves, les agents peuvent recevoir une aide financière directe (souvent appelée secours), un prêt sans intérêt ou des chèques-nuitées pour aider à payer un hébergement d'urgence.

▶ Chèques-Vacances : une bonification exceptionnelle de 35 % sans condition de ressources pour les moins de 30 ans.

nationales.

En général, les dispositifs sont accessibles sous conditions de ressources, mais ce ne sont pas toujours les mêmes plafonds. Il ne faut donc pas hésiter à faire le tour des aides qui couvrent plusieurs domaines.

Le logement

Il est aidé surtout en début de carrière (voir page suivante). L'État dispose aussi d'un nombre limité de logements sociaux réservés à des fonctionnaires. On peut demander à y accéder à tout moment de sa carrière, en s'adressant à son bureau d'aide sociale. Les délais peuvent être très longs et il vaut mieux faire en parallèle une demande par d'autres biais notamment les mairies.

La famille

Le principal dispositif permet de régler les frais de garde d'enfants entre 0 et 6 ans grâce à des chèques emploi-service universel (CESU). On peut recevoir jusqu'à 840 € de CESU à demander sur un site dédié *.

Les académies de Paris et de Versailles aident les personnels aux horaires décalés ; Créteil propose une aide complémentaire à la garderie périscolaire pour les plus de 3 ans.

L'État a également réservé des places en crèche pour les enfants de fonction-

Les loisirs

Tous les fonctionnaires peuvent prétendre aux chèques-vacances. Leur montant dépend d'une épargne préalable qui est abondée de 10% à 30% selon les revenus. Toute la gestion du dispositif passe par un site internet spécifique.*

L'État aide les séjours d'enfants :

colonies de vacances, centres de loisirs périscolaires, classes de découverte, séjours linguistiques... Ainsi que les vacances familiales (en pension complète ou gîte de France). Les montants de ces PIM sont peu importants, mais multipliés par le nombre de jours et d'enfants, ils deviennent conséquents. Si vous n'y avez pas droit, l'académie de Créteil propose une aide aux séjours en famille et aux colonies de vacances.

En complément, des structures (les Fauvettes, VTF...) reçoivent des subventions pour réduire le coût des séjours des fonctionnaires ou de leurs enfants.

Les agents franciliens peuvent aussi bénéficier de coupons sport (50€/personne) pour aider à payer leurs activités sportives ou celles de leurs enfants. Les demandes se font directement sur le site de la SRIAS.*

Nota bene : Certaines aides sont accessibles aux non titulaires : stagiaires, contractuel.les, retraité.es.

* Retrouvez tous les liens utiles sur notre site d'information Sgen+ : <http://sgenplus.cfdt.fr>

[choisir la thématique Action sociale]



À VOUS LES CHÈQUES-VACANCES !

Agents de l'Etat, épargnez quelques mois et bénéficiez d'une bonification de l'Etat. Profitez pleinement de vos Chèques-Vacances auprès des 170 000 professionnels du tourisme et des loisirs. Et avec e-Chèque-Vacances vous pouvez désormais régler vos prestations sur internet.

Nouveau
Une bonification
de 35% pour les
- de 30 ans

Pour toute information :

- sur le site internet : www.fonctionpublique-chequesvacances.fr
- par téléphone : N°Azur 0 811 65 65 25



DES AIDES POUR LES NOUVEAUX



ACTION SOCIALE, suite...

Plusieurs dispositifs sont particulièrement destinés aux nouveaux fonctionnaires franciliens, néo-titulaires ou nouvellement arrivés en Île-de-France.

Les demandes sont en général à faire dans les 6 mois qui suivent l'affectation en Île-de-France, mais il est préférable de le faire vite après la rentrée. À partir du 15 novembre (et jusqu'en janvier) il est quasi impossible d'obtenir le versement d'une aide pour des raisons comptables.

Les aides à l'installation

L'aide à l'installation des personnels (AIP) est un dispositif national qui vise à prendre en charge les frais d'installation. On distingue une version générique ouverte à tous et une AIP dite Ville réservée aux personnels affectés (à +50 % du temps) dans une zone prioritaire (REP, REP+ ou politique de la Ville). Le montant est de 900 € maximum dans la limite des dépenses effectives. La demande se fait sur un site dédié*.

Du même montant, l'aide au logement du CIV concerne les personnels non éligibles à l'AIP et affectés dans une zone prioritaire. Elle est listée dans les ASIA donc à demander à votre bureau d'aide sociale, et les néo-titulaires sont exonérés des conditions de ressources.

Les académies proposent parallèlement des aides pour couvrir les frais de caution et de déménagement : 500 € à Créteil, 700 € à Paris, 800 + 400 € à Versailles (cumul possible avec AIP Ville).

Attention, sauf exception ces aides sont soumises à condition de ressources et ne sont pas cumulables entre elles ; il faut donc choisir l'aide la plus intéressante pour vous.

Des aides particulières à Créteil et à Versailles

À Créteil, une aide est versée à la première affectation dans l'académie. Son montant varie de 100 à 400 € selon le logement précédent et l'indice, elle est cumulable. Les agents séparés géographiquement de leur conjoint peuvent demander une aide de 400 € (possible 3 années de suite) si leur affectation dans l'académie de Créteil comme stagiaire ou néo-titulaire entraîne des frais (double loyer, hôtel, transports). Elle est soumise à condition de ressource et à de nombreux justificatifs. Toutes ces aides dépendent uniquement de l'académie de Créteil et sont à demander à votre bureau d'action sociale.

À Versailles, le montant de l'aide pour les agents séparés géographiquement de leur conjoint est de 470 € et non renouvelable.

Aide spécifique à la Seine-Saint-Denis

L'aide spécifique au logement ne concerne que les agents s'installant dans certaines communes de Seine-Saint-Denis, nouvellement affectés dans un établissement de l'une des communes concernées et s'engageant à y rester 3 ans. Le montant est très important : 6000 € sur 3 ans, mais non cumulable avec les autres aides.

Logement temporaire et d'urgence

Pour faire face aux difficultés de logement, la SRIAS Ile-de-France propose des chèques nuitées aux agents avec un indice inférieur à 492. Le montant peut atteindre 600 € sous forme de chèques de 30 € permettant de régler des nuitées d'hôtel. Les informations sont sur le site de la SRIAS mais la demande se fait dans les services d'action sociale.*

Il existe de nombreuses structures proposant des solutions d'hébergement temporaire. Ce sont essentiellement des studios meublés dans des résidences pour un bail variable (de un mois à trois ans). Les services d'action sociale les connaissent et sont les mieux à même de vous renseigner et de vous orienter.

Vincent Soulage

Où trouver l'info ?

Beaucoup de services et de prestataires participent à l'action sociale, mais il y a 3 incontournables :

- identifiez et interrogez le bureau d'action sociale dont vous dépendez (départemental, académique ou d'établissement) ;
- consultez les pages action sociale du site internet de votre rectorat ;
- consultez le site de la SRIAS Ile de France :

<http://srias.ile-de-france.gouv.fr/>

*Retrouvez tous les liens utiles sur notre site d'information Sgen+ : <http://sgenplus.cfdt.fr/suivi-de-carriere-en-region/actions-sociales/>





ACCOMPAGNER LES NÉO-TITULAIRES : DES CLICHÉS À LA RÉALITÉ

Le 10 novembre dernier des collègues néo-titulaires et stagiaires de l'Île-de-France se sont retrouvés dans les locaux de la CFDT à Paris. L'occasion de s'informer sur la région, d'échanger, de réfléchir à ses pratiques et... à ses choix de mutation.

Au programme de cette journée, organisée par les Sgen-CFDT de Créteil, Paris et Versailles avec l'aide de l'Union Régionale CFDT : une présentation loin des clichés des territoires de notre région (bien souvent méconnus et souffrant d'une image médiatique négative), la problématique du logement pour les jeunes arrivant-e-s, l'enquête de la CFDT Santé au travail, l'offre culturelle destinée aux élèves, les pratiques en classe, un point sur l'histoire et les valeurs du Sgen-CFDT, la revalorisation des enseignant.es et le nouveau mode d'évaluation à travers le Parcours professionnel carrière et rémunération (PPCR) signé par la CFDT, les mutations. Bref une journée dense et des échanges nourris.

Pourquoi accompagner les néo-titulaires ?

▶ Retenons la question du logement car c'est la galère numéro 1 des jeune collègues qui arrivent en Île-de-France.

Dans la droite ligne de l'accompagnement déjà engagé pour les stagiaires : le Sgen-CFDT souhaite faciliter leur installation en Île-de-France. Trop souvent cette installation reste subie et redoutée. Infos pratiques, mises en relation, conseils, rencontres, suivi, le Sgen-CFDT met à disposition toutes ses ressources afin de faciliter une entrée dans le métier pas toujours simple.

Retenons la question du logement car c'est la galère numéro 1 des jeunes collègues qui arrivent : des loyers élevés pour une petite surface, des cautions et garanties exorbitantes...

Pour cela, la CFDT œuvre avec le dispositif Visale (voir en page 2 de ce numéro). Le Sgen a mis en place un site d'informations pratiques avec **Sgen +** et les Sgen locaux ont créé un journal spécial néo-titulaires répertoriant les

aides, les adresses, les liens pour que nos collègues s'y retrouvent et puissent être dédommagés.

La question numéro 2, c'est l'établissement d'affectation, notamment s'il est en Éducation prioritaire et le statut de titulaire de zone assurant les remplacements. Là encore, informations précises et conseils rassurants, sans masquer les difficultés pour autant, désamorcent souvent une partie des inquiétudes.

Bien informer en amont nous paraît fondamental car cela aide à anticiper et allège la masse d'informations à intégrer les premières semaines. Démarrer en connaissance de cause permet aussi de mieux appréhender le cœur du métier qui reste la gestion au quotidien des classes, des élèves.

Rassurer et accompagner permettent également aux néo-titulaires de vivre plus sereinement leur entrée dans le

métier. Une tâche que l'institution n'est pas en mesure de proposer car à ce jour aucune disposition concrète n'est prise hormis l'accueil du chef d'établissement le jour de la pré-rentrée, soit une à deux heures selon les établissements. Après c'est la débrouille, et tant mieux si les différentes équipes sont accueillantes, travaillent en bonne intelligence, en interdisciplinaire plus particulièrement chez les enseignants et partagent leurs expériences. Mais ce n'est pas toujours le cas !

Découvrir, échanger, se déculpabiliser...

Pour toutes ses raisons les trois Sgen et la CFDT d'Île-de-France ont travaillé à préparer une journée d'accueil qui leur est entièrement consacrée. Rien ne vaut la parole et l'échange. C'est l'occasion

de découvrir les ressources de l'Île-de-France en matière d'offres culturelles, de projets financés par les collectivités pour les élèves mais aussi d'échanger librement sur les expériences et pratiques en classe.

Un moment aussi pour se déculpabiliser et s'occuper un peu de sa carrière. Et pourquoi pas se projeter professionnellement et plus durablement dans la région ?

Pour nous, le plaisir de rencontrer nos contacts et adhérents, les informer, les rassurer. Pour eux, le plaisir d'échanger et d'obtenir des réponses précises.

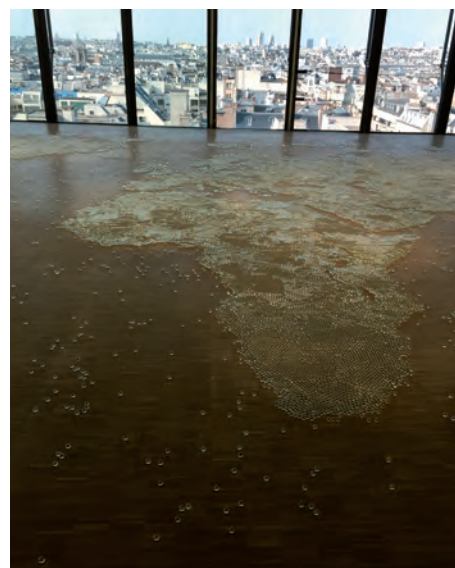
Sylvie Coquille

Bon à savoir :

Informations professionnelles et réglementaires :
<http://sgenplus.cfdt.fr/>

Ressources pédagogiques sur le nouveau site du Sgen :
<http://ressources.sgen-cfdt.fr/>

Faire travailler les élèves : un stage organisé par l'IREA le mercredi 25 janvier à Paris :
<http://irea-sgen-cfdt.fr/>
Toutes les infos sur la journée du 10/11 :
<https://padlet.com/sgencfdttdf/w47jrm2czou>



ENSEIGNER EN IDF : DES RESSOURCES À PORTÉE DE TRAIN

Enseigner dans l'une des trois académies franciliennes, c'est exercer au cœur d'un territoire où les offres culturelles, et donc les opportunités pédagogiques, sont aussi foisonnantes que nécessaires.

Si, dans nos académies, les affections sont parfois vécues comme des choix imposés, ainsi qu'en témoignent dans la plupart des disciplines les tous petits barèmes qui permettent d'arriver dans les académies de Créteil ou Versailles, il ne faudrait pas oublier que notre région compte de réels atouts. Et cet accès à des ressources pédagogiques *in situ* presque inépuisables en est bien un, pour se former, pour organiser des activités ponctuelles, pour instaurer des partenariats plus suivis.

Des ressources *in situ* inépuisables

Bien sûr, il y a la proximité de nombre d'institutions culturelles à fort rayonnement, à Paris le plus souvent, mais pas seulement. Du Louvre au Mac Val à Vitry-sur-Seine*, du musée des Arts et Métiers à la Cité de l'histoire de l'immigration, du mémorial de la Shoah au château de Rambouillet, le choix est vaste et je ne vous propose ici qu'une libre sélection de prof d'histoire-géographie. Cette offre peut se décliner à tous les niveaux d'enseignement.

Notre région abrite aussi un très dense tissu de lieux d'accès à la culture d'envergure plus locale. Bibliothèques, cinémas ou encore théâtres qui sont des partenaires de choix ne manquent pas. Pour les connaître, outre le bouche à oreille et les propositions faites ou relayées par les DAAC**, les référent.es culture (dans les lycées), le CNDP a mis en ligne un catalogue des lieux et organismes culturels travaillant avec le public scolaire et présentant brièvement pour chaque ressource les possibilités offertes et les liens utiles***.

Investissements

Ne nous le cachons pas, sortir de l'établissement avec les élèves (ou y faire venir

des intervenant.es, des expositions), c'est un gros investissement en énergie et en temps, qui nécessite de faire face à des contraintes administratives, financières, des questions de responsabilité.

Et pourtant c'est une démarche bien nécessaire, quand nombre d'élèves ne vont jamais à Paris pourtant proche, et ne profitent pas davantage des opportunités culturelles de voisinage. Alors il faut par-



Nombre d'élèves ne vont jamais à Paris qui est pourtant proche...

fois chercher à « faire simple ». Une visite au Pavillon de l'Arsenal permet d'aborder l'histoire de Paris et de faire de la géographie urbaine en classe de seconde. L'accès est libre et le lieu se prête à des activités en autonomie. Sur le chemin aller et retour, on proposera une balade urbaine où l'attention se porte à la fois sur la permanence du patrimoine et le renouvellement urbain. Et ce sera une sortie réalisée avec peu de moyens !

Un atelier de découverte des Archives de l'Essonne et de la course d'orientation dans le parc du château de Chamarande qui les accueille, c'est un projet qui mêle plusieurs disciplines et se réalise facile-

ment en transports en commun. Là encore, ce sont deux exemples de mon point de vue d'enseignante dans un lycée de l'Essonne desservi par le RER C.

Au-delà des sorties et des partenariats qui impliquent directement les élèves, être enseignant.e en Île-de-France c'est aussi bénéficier de nombreuses opportunités dédiées pour se former : visites guidées, conférences, rencontres.

Autant d'occasions de glaner idées et ressources pédagogiques pour la classe, et de rencontrer des collègues d'autres établissements et de donner de l'air à notre activité professionnelle.

Claire Bonhomme

* <http://www.macval.fr/>

** Délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle. Comme leur nom l'indique, une par académie, et on pourrait d'ailleurs espérer un fonctionnement plus décloisonné entre académies, pour davantage coller à une réalité géographique où les territoires sont imbriqués.

*** <https://www.reseau-canope.fr/carte-des-ressources/>
Le catalogue manque d'une géolocalisation et n'est pas systématiquement mis à jour mais constitue une mine : plus de 2500 lieux ou organismes recensés au total.





BIATSS : UNE PRISE DE POSTE IMMÉDIATE ET À TEMPS PLEIN !

Dans le monde de l'Éducation, il y a deux types de personnels, les enseignants et puis les autres : les BIATSS, autrement dit les agents des Bibliothèques, des filières Administratives, Techniques, de la Santé et du Social. Soit 10% des emplois. Avec une prise de poste et une formation problématiques.

Tour d'horizon à Créteil.

Pourquoi les BIATSS ne bénéficient-ils pas de la même attention que celle portée aux lauréats des concours enseignants ?

Cela s'explique d'abord par la multiplicité des métiers. Quoi de commun entre un agent secrétaire d'intendance en établissement, un gestionnaire de carrière de personnels de direction et un agent en charge de l'instruction des dossiers de retraite ou de marchés publics ? Toutes ces fonctions nécessitent des compétences et des connaissances différentes pour tout ou partie. Elles font l'objet d'un répertoire des métiers mais cette extrême diversité nécessite une offre de formation très large et des intervenants pointus.

Le coût de la formation

Ensuite, il faut évoquer le coût lié à la faiblesse des effectifs. Former coûte cher. Alors, quand il s'agit de former quelques agents exerçant des métiers ou des missions très diverses, qui plus est, atomisés géographiquement, la question budgétaire se pose et s'impose. Une alternative a été développée depuis plusieurs années : la formation ouverte à distance. Elle résout le problème de la distance mais elle nécessite un matériel informatique fiable et coûteux et une assiduité sans faille de la part des intervenants et des apprenants. En outre, il s'avère que des sessions en présentiel sont tout de même nécessaires pour favoriser l'échange et le partage d'expérience entre les participants. Mais les économies d'échelle restent mineures vu la proportion de personnels concernés.

Enfin, le temps. Actuellement, un enseignant stagiaire bénéficie d'une année d'activité en alternance et il a, en général, suivi un cursus universitaire spéci-

fique d'approche du métier enseignant. Point de tout cela pour un BIATSS. Pas de formation avant concours et prise de poste immédiate à temps plein dès la nomination de stagiaire. L'apprentissage se fait en grande partie *sur le tas* et le temps de formation se résume à l'équivalent de deux semaines dans le meilleur des cas, réparti sur plusieurs mois. Il y a souvent une difficulté majeure pour trouver ce temps : la saisonnalité. En effet, la prise de poste se fait très souvent au moment du pic annuel d'activité, à savoir la rentrée scolaire.

▶ La prise de poste se fait très souvent au moment du pic annuel d'activité : la rentrée scolaire.

Il est évident que cela pose un important problème pour l'organisation de formations.

Malgré tous ces obstacles, que peut offrir une académie comme Créteil ?

Pour la filière administrative, les lauréats de concours bénéficient d'un accueil général, une semaine avant leur prise de fonction pour une présentation de l'administration, des différents services, des différentes missions de chaque structure et d'un début de formation d'adaptation à l'emploi. En établissement, les personnels arrivent le jour de la prérentrée. Puis, cette formation d'adaptation à l'emploi se poursuit tout au long du mois de septembre, incluant les agents intégrant ce type de poste par mutation. Un tutorat est éventuellement mis en place en fonction des besoins.

Certains métiers comme adjoint gestionnaire d'établissement, fondé de pouvoir

et agent comptable font l'objet d'une attention particulière : réunion plénière présidée par le secrétaire général de l'académie et le directeur des ressources humaines en présence de leurs interlocuteurs, au rectorat, et tutorat pour tous durant la première année.

Les agents de laboratoire, assistants sociaux et infirmiers sont réunis pour un accueil, fin septembre début octobre par les services rectoraux, auquel succèdent les formations d'adaptation à l'emploi. Les premiers sont également

vus par les corps d'inspection et les deux autres ont chacun un tuteur pour l'année.

Pour les médecins scolaires, un plan d'adaptation national est organisé conjointement par l'École Supérieure de l'Éducation Nationale et l'École Nationale de Santé Publique tout au long de l'année.

Enfin, les agents de bibliothèques sont formés par l'École Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques durant leur année de stage.

De manière générale, les lauréats sont inscrits directement par le Centre Académique de Formation des Administratifs aux formations métier et également aux formations dont le contenu se rapproche de leurs missions ou des compétences sollicitées. Mais, globalement, une réflexion approfondie doit s'ouvrir sur l'entrée dans le métier des BIATSS !

Vincent Albaut

SAVOIR ACCUEILLIR

Représentante CFDT au sein d'Engie (Syndicat Énergie Chimie d'Île-de-France), Aurore Martin est engagée dans plusieurs collectifs d'aide aux migrants.

Quand elle apprend que **France terre d'asile** et la CFDT s'associent, à travers les **Duos de demain**, pour mobiliser la société civile, elle n'hésite pas une seconde. *



« **La proposition de départ est minimaliste**, estime-t-elle, puisqu' on est tenu de se voir une fois par mois. Mais c'est très bien ainsi car chacun peut faire selon ses possibilités ».

Avec son mari, d'origine somalienne, elle décide de s'investir à 200 % ! Sa rencontre avec son binôme – 24 ans et originaire du Darfour – a lieu en juin.

« Depuis ses 11 ans, Najib [les prénoms ont été modifiés] a vécu dans des camps de réfugiés. Où il a connu et vu les pires horreurs : famine, violences, viols... » pose-t-elle d'emblée, avec gravité.

Très vite, elle rencontre aussi son meilleur ami, Anîs, et le prend sous son aile. Lui n'avait pas de papiers et se trouvait en pleine procédure de régularisation accélérée. Le jeune homme portait en lui l'angoisse de nombre de migrants. Aurore la résume ainsi : « Est-ce que j'ai assez

souffert dans ma vie pour avoir le précieux tampon ? » Il l'obtiendra finalement.

Aussi, pour aider Najib à panser ses plaies, elle l'oriente vers un psychologue arabophone. « Il a d'abord fallu lui expliquer ce qu'était un psy, souligne-t-elle. Je lui ai dit : **C'est comme si tu avais un sac rempli de pierres et qu'il fallait t'en décharger** ».

Au fil des rencontres, Najib et Aurore vont nouer une relation qui dépasse le simple cadre des Duos. « Il est tous les week-end à la maison, confie-t-elle. Il y dort bien. Il a même la clé désormais et peut venir quand il veut avec Anîs ».

Ensemble, ils ont également eu l'occasion de voyager. « Nous sommes allés un week-end chez ma fille à Rouen et un autre à Poitiers chez mes parents,

où nous avons visité le Futuroscope et participé à un mariage. L'air de la campagne est source d'apaisement pour eux ».

Aurore les a aussi accompagnés à un concert de musique afro-jazz, au cinéma ou encore chez un apiculteur. Elle projette une activité autour de la rivière car Najib, ancien agriculteur, adore pêcher. Et comme Aurore est autant engagée dans la vie que dans son entreprise, elle a organisé une réunion avec ses collègues pour faire connaître les Duos. « 10 d'entre eux ont demandé à s'engager ! », se félicite la militante, débordante d'énergie.

Clément Mellin

* Ce témoignage est en ligne parmi d'autres sur **le site de la CFDT Ile de France**. Un grand merci à toute l'équipe de la revue **Solidaires**.

► Développer un projet d'accompagnement des jeunes réfugié.es, peu ou pas diplômé.es.

Didier Lefèvre, secrétaire régional, explique le rôle de la CFDT dans l'aide à l'intégration des réfugié.es. *

Comment la CFDT s'engage-t-elle ?

La CFDT Île-de-France est partenaire de **France terre d'asile** dans le cadre du projet de parrainage citoyen. Au-delà de rencontres dans le cadre d'événements socio-culturels, les questions de recherche d'emploi ou de stage apparaissent également. Nos parrains et marraines partagent leurs connaissances et leur réseau en fonction du secteur professionnel visé. Une marraine a aidé son filleul soudanais à trouver un stage l'été dernier. **La structure CFDT peut aussi épauler les parrains et marraines** sur ces questions concrètes.

Comment peut-on aider les jeunes réfugié.es ?

Lors d'une rencontre avec la préfète de Paris, Sophie Brocas, en novembre dernier, nous avons évoqué un projet d'accompagnement des jeunes réfugié.es, peu ou

pas diplômé.es, autour des questions de formation, de certification professionnelle, d'apprentissage.

Nous allons développer ce projet. Il reposera sur des militants engagés dans les organismes paritaires du champ de la formation professionnelle, sur nos militants qui le souhaiteront des sections syndicales d'organismes de formation mais aussi du syndicat général de l'éducation nationale, le **Sgen-CFDT**, en lien avec nos partenaires sur ces questions.

Quel peut être le rôle des syndicats ?

La CFDT revendique depuis de nombreuses années des droits pour les jeunes, que ce soit en matière de formation, d'apprentissage, d'emploi ou de logement. Je peux citer deux exemples concrets. **Nous avons obtenu du gouvernement, dans le cadre de la Loi Travail, la généralisation, sur tout le territoire, du dispositif Garantie jeunes en 2017.** 46 000 jeunes fin 2015 étaient entrés dans ce dispositif encore expérimental.



Quant au logement, l'accès au parc locatif privé est difficile notamment pour les salariés précaires et les jeunes. Pour lever cet obstacle et faciliter l'accès à l'emploi, **Action logement**, au sein duquel la CFDT est fortement engagée, a conçu **Visale** (voir en page 2), un service totalement gratuit de **sécurisation des loyers** pour répondre aux attentes tant des candidats locataires salariés, des entreprises qui recrutent, que des bailleurs du parc locatif privé. Ce dispositif a été porté par la CFDT qui soutient pleinement sa mise en œuvre depuis février 2016.

* article paru dans **La lettre de l'asile et de l'intégration – septembre 2016**, une publication de **France terre d'asile**.

UN CAMPUS BIEN VIVANT

La responsable administrative du service général de l'action culturelle et de l'animation du campus de l'université Paris Nanterre nous reçoit pour évoquer la vie d'un grand campus francilien. Marlène Diot-Spitz est également militante Sgen-CFDT et élue Biatss à la commission formation et vie universitaire (CFVU) de l'université. Rencontre.



Photographie Sacha Héron

Pouvez-vous nous dire ce qu'est aujourd'hui un campus et ce qu'il offre aux étudiant.es ?

Tout d'abord il faut savoir que le Campus de Nanterre, avec une soixantaine d'associations étudiantes (pour celles qui sont référencées) est foisonnant d'activités et qu'il se veut ouvert à l'ensemble de son territoire, dont la ville de Nanterre et ses

L'ensemble des projets permet de fédérer une communauté et de construire du vivre ensemble. C'est du moins le principal de nos objectifs et il est largement partagé par les étudiant.es et leurs associations.

Aussi notre service d'action culturelle est relativement conséquent quand on le compare à d'autres universités. Avec 8 postes 1/2, tenus par des personnels titulaires,

une offre importante. Soit une dizaine d'ateliers de pratiques artistiques encadrés par des professionnels, une belle programmation de concerts, festival de théâtre, séances de cinéma, expositions tout au long de l'année et une politique tarifaire particulièrement intéressante pour notre communauté universitaire mais aussi les habitant.es. Nous rendons possible un parcours du spectateur qui associe des

rencontres. Il s'agit donc d'une mission nouvelle et en cours de construction. Nous mettons tout en œuvre pour accompagner les projets des étudiant.es en leur offrant une véritable logistique et la possibilité de travailler avec des professionnels. Tous ces projets, qui sont nombreux, peuvent être liés à l'humanitaire, à la citoyenneté, à la pratique du sport, à l'intégration, à la réussite scolaire et étudiante...

« Accompagner les projets des étudiant.es en leur offrant une véritable logistique. »

habitant.es. **Un campus aujourd'hui est avant tout un lieu de vie** qui répond au besoin d'offrir aux étudiant.es des possibilités qui vont au-delà des missions liées à l'enseignement et à la recherche.

contractuels et en apprentissage. S'y ajoutent des vacances étudiantes et des stages en renfort pour l'organisation de projets ambitieux. Les activités du service se répartissent en deux pôles bien définis : d'une part l'action culturelle à proprement parler qui permet de construire

temps de pratiques ou de rencontres à des temps de spectacles.

Une de nos missions est donc de permettre aux étudiant.es d'aujourd'hui de devenir les spectateurs de demain. Étonnamment ou non, les jeunes francilien.nes arrivent souvent à l'université en n'ayant eu que très peu d'accès à la culture et à ses pratiques.

Pouvez-vous nous donner quelques précisions concernant cet accompagnement des étudiant.es ?

Dans le cadre d'un partenariat avec la Région Île de France depuis 2012, nous avons bénéficié du détachement d'un poste de médiateur qui a suivi et conseillé une cinquantaine de projets par an. À partir de ce moment nous avons pu nous engager dans une véritable pré-professionnalisation des étudiant.es menant à bien des projets.

D'autre part le second pôle autour duquel s'articulent nos activités est l'animation du campus avec et pour les étudiant.es. Cette mission a vu le jour en 2013, elle se développe essentiellement autour de **la Maison de l'étudiant inaugurée en 2011** et qui abrite quelques unes des associations réfé-

Financièrement, c'est le fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes qui permet cet accompagnement. Prenons l'exemple des **Marmites Artistiques**, un festival annuel ambitieux, lieu d'ouverture et de partage (voir le compte FB des Marmites) qui sollicite l'intervention





de nombreuses équipes : Patrimoine, sécurité... Et qui nécessite une logistique complexe associant la Ville de Nanterre.

Notre service intervient en soutien et permet de donner un cadre à l'ensemble. À noter que **l'édition 2017 de ce festival les 5, 6 et 7 avril prochains aura pour thème : le campus comme à la maison !** Tout un programme qui en dit long sur les besoins des étudiant.es et ce que nous essayons de construire. Ateliers plastiques, battle, danse, expositions, concerts mais aussi bien vivre au campus !

La ville de Nanterre elle-même est très proactive et partenaire des projets. Lorsque ceux-ci arrivent en commission au niveau de la mairie, les différents acteurs ont une parfaite visibilité de ce qui est proposé car ils ont participé à des échanges en amont dans nos propres commissions d'aide aux projets. Nous pourrions aussi citer le festival étudiant des arts de la scène : **Nanterre sur scène**, organisé depuis 7 ans par mon service et qui a acquis une certaine renommée au niveau national.

Y a-t-il des interactions avec les autres établissements de la COMUE Paris Lumières ou avec le CROUS ?

Nous élaborons des propositions communes avec le CROUS. C'est le cas avec **Univerciné** qui se tient dans

un des foyers de la résidence universitaire. C'est le cas aussi de **la Bibliothèque libre participative** du campus. Les événements de la vie de campus sont accompagnés d'un soutien en restauration grâce



Que chacun.e puisse trouver sa place et s'exprimer, sortir de l'anonymat. >>

aux services du CROUS. Il faut préciser que plus de 1200 étudiant.es sont logé.es sur le campus : nous avons donc à cœur d'organiser une offre de proximité afin de prévenir l'isolement des étudiant.es.

Du côté de **la communauté d'établissements Paris Lumières**, c'est plus compliqué. Les campus des deux universités (Paris 8 et Paris Nanterre) sont éloignés, il faut compter environ 45' de trajet... La question de l'accessibilité se pose pour nos départements de petite couronne, le dernier RER est à minuit et demie, ce n'est pas tout à fait le cas à Paris. Néanmoins des contacts se prennent, nous avons par exemple un projet de résidence **Danse et langue des signes** associant danse et situation de handicap pour lequel des enseignants-chercheurs de Paris 8 nous ont aidé à diffuser l'information auprès de filières d'interprétariat en langue des signes.

Les différents campus échangent régulièrement au niveau national avec des rencontres qui facilitent la circulation des idées et des projets. **L'association Art Uni-**

versités et Culture - A+U+C a vu le jour dans les années 90 et permet ces échanges.

Pouvez-vous revenir sur l'effet de lien social généré par le campus ?

Il est important que les étudiant.es puissent s'exprimer et construire. Surtout à Nanterre ! Il y a une forme de fierté du passé militant. L'histoire de Nanterre est revendiquée. C'est sans doute un des nombreux éléments qui expliquent le foisonnement des activités et des envies.

conduites à risque. Nous avons pu générer un groupe de travail avec les associations sur la consommation d'alcool dans le cadre de spectacles et concerts, il y a un vrai travail de concertation. Il est surtout important que chacun.e puisse trouver sa place et s'exprimer, sortir de l'anonymat.

32 000 étudiant.es avec des besoins qui en effet sont liés à la nécessité de construire du lien social pour demain. **Envie d'être utile ? Accompagne un jeune**

Nous contribuons à fédérer ces envies et nous aidons à rendre possibles tous ces projets qui rendent le campus si vivant. Nous permettons aussi une bonne articulation de l'expression étudiante grâce à des newsletters régulières (**la Lettre d'Actu des Assos**). Les étudiant.es produisent également **le tout récent Phare Ouest, le Mag'éclairant de Nanterre U (à prix libre)**. **La CoopCampus**, autre exemple, est un lieu de vie qui s'inscrit dans l'économie sociale et solidaire. La Maison de l'étudiant est une forme d'agora...

Notre service propose aussi aux associations constituées ou en devenir des temps de formation sur les

2 heures par semaine. Tel est l'un des slogans de l'AFEV, réseau d'étudiants solidaires dans les quartiers populaires et qui a son bureau ici à la Maison de l'étudiant. Les agents eux aussi se mobilisent pour les activités du campus. C'est le cas avec les concerts de l'orchestre. Nous réfléchissons aussi à des formes de spectacle de rue, de courts formats qui puissent toucher sur le temps de midi celles et ceux qui ne peuvent rester le soir tardivement. On œuvre au quotidien pour un campus où chacun.e puisse se sentir comme à la maison.

Propos recueillis par Philippe Antoine





Sgen-CFDT Académie de Créteil
 11/13 rue des Archives
 94010 CRÉTEIL cedex
 01 43 99 58 39 • creteil@sgen.cfdt.fr
<http://www.sgencfdt-creteil.fr>
 Antenne 77 (Melun) 01 64 64 00 22
 77@sgen.cfdt.fr
 Antenne 93 (Bobigny) 01 48 96 35 07
 93@sgen.cfdt.fr
 Antenne 94 (Créteil) 01 43 99 12 40
 94@sgen.cfdt.fr



**Cela peut coûter cher...
 Mais l'épanouissement
 des personnes n'a pas de prix.**
 René Bonety, CFDT, 1971



Contact Sgen-CFDT Recherche EPST
 sgencfdt@vjf.cnrs.fr
Contact Administration centrale
 administration-centrale@sgen.cfdt.fr



Sgen-CFDT de Paris
 7/9 rue E. Dehaynin
 75019 PARIS
 01 42 03 88 86
 paris@sgen.cfdt.fr
<http://www.sgencfdt-paris.fr>



Sgen-CFDT Académie de Versailles
 23 place de l'Iris
 92400 COURBEVOIE- La Défense
 01 40 90 43 31 versailles@sgen.cfdt.fr
www.sgen-cfdt-versailles.org
 Antenne 78 (Trappes) 01 30 50 89 82
 78@sgen.cfdt.fr
 Antenne 91 (Évry) 01 60 78 37 34
 91@sgen.cfdt.fr
 Antenne 92 (La Défense) 01 40 90 90 88
 92@sgen.cfdt.fr
 Antenne 95 (Cergy) 01 30 32 67 55
 95@sgen.cfdt.fr



**Ne pense rien sans l'exprimer à haute voix.
 Surtout ne t'arrête pas de parler, traduis mot à mot
 ce qui te tracasse.**



Ph.A.

Ph.A.

Palais de Tokyo - déc. 2016 - photo Ph.A.